

## Généralisation de la complémentaire : favoriser une « aide à la personne »

« **C'**est beaucoup plus qu'un accroc à la solidarité, c'est une remise en cause des mécanismes mêmes de partage. » Invité hier du journal de midi de RTL, le président de la Mutualité a livré l'analyse critique des mutualistes sur l'article 21 du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2016, actuellement en cours de débat à l'Assemblée nationale. Ce texte vise à étendre la généralisation de la complémentaire santé aux retraités. Pour cela, « les assureurs devront répondre à un appel d'offres gouvernemental pour bénéficier d'une fiscalité réduite sur ces contrats », rappellent **Les Echos** (page 6).

Cette proposition est à l'opposé d'une « bonne idée », affirme Etienne Caniard, car elle pénalisera les retraités les plus fragiles. Pour répondre à l'appel d'offres, les complémentaires baisseront leurs prix, mais, analyse-t-il, certaines « vont essayer de s'adresser aux retraités les plus jeunes, aux retraités qui ont les meilleurs revenus, qui ont la meilleure santé. Or, ceux qui sont en marge du système, qui sont plus âgés, qui ont des difficultés économiques ou des problèmes de santé, resteront en dehors du système ».

Dans un marché marqué par une forte concurrence, le risque est de voir des acteurs « s'adresser uniquement à ceux qui ont moins de dépenses de santé, c'est-à-dire à ceux qui ont le moins besoin de complémentaire », poursuit le président de la Mutualité. Seulement, en isolant les autres, on sacrifie « la solidarité intergénérationnelle », observe-t-il.

Alors que l'on célèbre le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Sécurité sociale et que « tout le monde prône les valeurs d'universalité et de solidarité », l'article 21 est par conséquent un

**« Quand vous segmentez, quand vous découpez la solidarité en tranches et que vous isolez les retraités, il est faux de penser que ces derniers auront un accès facilité à la couverture complémentaire. »**

contresens. « Un système de protection sociale, ajoute Etienne Caniard, est un système qui partage les risques, qui fait payer davantage ceux qui ont une meilleure santé pour que ceux qui ont une santé fragile puissent bénéficier d'un accès aux soins. » Avant de poursuivre : « Quand vous segmentez, quand vous découpez la solidarité en tranches et que vous isolez les retraités, il est faux de penser que ces derniers auront un accès facilité à la couverture complémentaire ».

Pour le président de la Mutualité Française, une véritable généralisation de la complémentaire santé passera par une « aide à la personne » et non par une aide au contrat. « Il faut remplacer les aides ciblées sur des contrats en fonction de leur nature juridique par des aides à la personne », indique Etienne Caniard au quotidien **Ouest France**.

### LA MGEN À LA RECHERCHE D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Après avoir établi un diagnostic du coût de son patrimoine, la MGEN passe maintenant à l'action. En effet, selon **Les Echos** (page 24), « la mutuelle s'est donné pour objectif de baisser de 40 % » la consommation d'énergie de ses locaux. ●●●

### ACTES DU CONGRÈS 2015

La Mutualité Française publie les actes de son 41<sup>e</sup> congrès qui s'est tenu à Nantes du 11 au 13 juin dernier. La lecture des différentes interventions et des engagements des pouvoirs publics est particulièrement d'actualité au moment où le mouvement mutualiste se mobilise contre les conditions de mise en œuvre de la généralisation de la complémentaire santé aux retraités.

[Cliquer ici pour en savoir + :](#)

Qu'il s'agisse de maisons de retraite (Ehpad), d'hôpitaux ou de centres de soins, tous les postes énergétiques sont concernés par la réduction des dépenses : chauffage, climatisation, éclairage, consommation en eau et consommation des équipements électriques... L'abandon de l'usage du fioul est même au program-

me de ce plan dont les chantiers doivent débiter l'an prochain, avec des opérations lourdes en travaux d'isolation.

Selon le quotidien économique, ce programme de réduction des dépenses représente 34 millions d'euros et doit s'étaler jusqu'en 2020. Il promet « une division par deux des factures d'énergie,

actuellement de 4 millions d'euros chaque année. Le temps de retour des investissements spécifiques à l'énergie atteint onze ans, un délai qui peut paraître excessif mais que la mutuelle a accepté en misant sur une amélioration de la valeur patrimoniale de son actif ».

➤ [Frédéric Lavignette](#)

## SOCIAL

– « *Un tiers de la mortalité infantile en Seine-Saint-Denis serait évitable.* » Deux études publiées hier par l'agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France mettent l'accent sur la surmortalité infantile en Seine-Saint-Denis. Elle est de 40 % à 50 % plus élevée que la moyenne française. Comme l'explique Anne-Gaëlle Daniel, responsable du département périnatalité à l'ARS, « ce n'est pas la précarité en elle-même qui est la cause de la surmortalité, mais la façon dont elle n'est pas prise en charge de façon optimale ». **Le Monde** page 11.

– « *L'Assemblée a adopté la partie recettes du budget 2016.* » L'Assemblée nationale a adopté mardi en première lecture la première partie du budget de l'Etat pour 2016 (277 voix pour et 247 voix contre). La plupart des socialistes, la quasi-totalité des radicaux de gauche et une moitié des 18 écologistes ont approuvé le texte alors que la droite et le Front de gauche ont voté contre. **Les Echos** page 2.

– « *Une feuille de route sociale chargée.* » A l'issue de la conférence sociale, les partenaires sociaux ont reçu hier la feuille de route listant les sujets qui devront être abordés ces douze prochains mois. Parmi eux : les jeunes et les chômeurs de longue durée, la question du logement des jeunes de moins de 30 ans et des salariés en situation précaire, la négociation des accords sociaux dans le cadre du pacte de responsabilité, le télétravail ou encore la mise en place du compte personnel d'activité. **Les Echos** page 4.

## SANTÉ

– « *Des antiacnéiques sous surveillance.* » La Société française de dermatologie (SFD) a présenté hier de nouvelles recommandations sur les traitements antiacnéiques. Ainsi, l'isotrétinoïne doit être réservée aux formes très sévères d'acné avec risque cicatriciel majeur et être prescrite en deuxième intention étant donné son lien avec des risques suicidaires ou de malformation in utero. **Le Monde Science et médecine** page 2 et **Le Figaro** page 9.

## ET AUSSI

● L'Unedic évalue à 62 000 le nombre de chômeurs supplémentaires cette année (cinq fois plus que prévu en juin). **Les Echos** page 2.

● Le gouvernement japonais a admis, hier, que la leucémie d'un ouvrier est liée aux radiations ionisantes reçues pendant son intervention sur le site de la centrale de Fukushima. **Le Figaro** page 9.

## Agenda

### 23 ET 24 OCTOBRE

La région Poitou-Charentes, le Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale solidaire et la Chambre régionale de l'ESS organisent le Salon national de l'économie sociale et solidaire.

Lieu : Niort. Informations et inscription, [cliquer ici](#)

### 5 NOVEMBRE

Le rendez-vous annuel de l'assurance et des superviseurs, organisé par l'association XBRL-France.

Lieu : Paris.

Informations et inscriptions : [cliquer ici](#)

### 5 NOVEMBRE

Congrès Adréa mutuelle sur le thème « *Mondialisation et dynamique des inégalités* ».

Lieu : Nîmes.

Informations et inscriptions : [francoise.richaud-tourneux@adreamutuelle.fr](mailto:francoise.richaud-tourneux@adreamutuelle.fr)

### 6 NOVEMBRE

« *Sécurité sociale, 70 ans après, un pacte de solidarité plein d'avenir !* », un colloque organisé par la Mutuelle familiale et le journal *L'Humanité* avec le soutien du Conseil économique, social et environnemental (Cese).

Lieu : Palais d'Iéna (Paris, 16<sup>e</sup>).

### 9 ET 10 NOVEMBRE

16<sup>es</sup> Rencontres MutRé sur le thème « *Frontières de l'assurance mutualiste à l'horizon 2020* ». Lieu : Marseille.

Informations et inscriptions

### 26 NOVEMBRE

La mutuelle Chorum organise un colloque sur le thème « *Risques sociaux dans l'ESS : comment obtenir des résultats durables ?* »

Lieu : Auditorium du Monde, Paris.

Informations et inscriptions : [www.chorum-cides.fr](http://www.chorum-cides.fr)